

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016

Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Address, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GENERAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

**Le CNE
ELECTRONIQUE**
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

04

SANTE PUBLIQUE

01

SOCIAL

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

01

ADMINISTRATION

07

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

N° 1119

5 Aout 2016

5 August 2016

16H57/4:57 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

#	Details	
1	Reference	020/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016 du 02/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR RÉHABILITATION AU SOLAIRE DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU SCANWATER À MESSOK DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	Date de cloture	23-08-2016
2	Reference	019/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFES NATIONAL OUVERT 019/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016 du 02/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NGOYLA DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)
	Date de cloture	23-08-2016
3	Reference	004/AONO/MIPRO/CIPM/2016 DU 16 JUIN 2016 Lire
	Titre/objet	Avis d'appel d'offres national ouvert N°004/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 16 juin 2016 Pour les travaux de construction des infrastructures en BTC dans différents localités pour la MIPROMALO quatre (04) lots (en procédure d'urgence).
	Date de cloture	31-08-2016
4	Reference	006/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 11 juillet 2016 CONTRAT Lire
	Titre/objet	Avis d'appel d'offres national ouvert N°006/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 11 juillet 2016 Pour la fourniture des véhicules à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux- MIPROMALO EN TROIS LOTS (en procédure d'urgence)
	Date de cloture	05-09-2016
5	Reference	005/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 16 juin 2016 Lire
	Titre/objet	Avis d'appel d'offres national ouvert N°005/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 16 juin 2016 Pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène pour la MIPROMALO (en procédure d'urgence)
	Date de cloture	05-09-2016

#	Details	
6	Reference	016/AONO/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/CDPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 16/AONOPR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/CDPM/2016 du 02/08/2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 10KM DE ROUTES COMMUNALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU
	Date de cloture	30-08-2016
7	Reference	026/AONO/PR/MINMAP/DRLTDDSM/SPM/BMI/2016 Lire
	Titre/objet	Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°026/AGNO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2016 DU 04/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE Pour les travaux construction d'un Centre d'Alphabétisation Fonctionnel à SONGMBENGUE dans la Commune de Massok-songloulou, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral Financement : BIP 2016
	Date de cloture	28-08-2016
8	Reference	0025(BIS)/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 025(BIS)/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 du 09 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE NKONGSANIRA III ^{ème} ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBIA III ^{ème} DEPARTEMENT DU MOUNCO, REGION DU LITTORAL. Financement : Budget d'investissement Public (BIP)
	Date de cloture	30-08-2016
9	Reference	04/DC/MINSANTE/CSPM/PNLP/16 DU 25 juillet 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 04/DC/MINSANTE/CSPM/PNLP/16 DU 25 juillet 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FICHES DE TRANSMISSION DES DONNEES DU PALUDISME POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)
	Date de cloture	29-08-2016
10	Reference	033/ASMI/MINEDUB/MINESEC/PAEQUE/UCP/SPM/08-2016 Lire
	Titre/objet	Avis a sollicitation de manifestation d'intérêt N°033/ASMI/MINEDUB/MINESEC/PAEQUE/UCP/SPM/08-2016 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'étude diagnostique sur la situation de l'éducation inclusive au Cameroun Activité N°3, Consultant du PPM mis à jour au 08 juillet 2016
	Date de cloture	21-08-2016

#	Details	
11	Reference	COMMUNIQUE 036/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 036/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 04 Août 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/PR/ MINMAP/DRLT/DDSIVI/SPM/BMI/CDPM/2016 DU 07/06/2016, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A SONGMBENGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK-SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Date de cloture	N/A
12	Reference	0002297 ART/CIPM/2016 du 20 JUILLET 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0002297 ART/CIPM/2016 du 20 JUILLET 2016 Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres International Restreint N° 00001300/ART/CIPM/2016 du 19 avril 2016 pour le recrutement d'un cabinet de consultants devant réaliser un audit/diagnostic des activités des fournisseurs de service à valeur ajoutée-mesure de redynamisation du marché
	Date de cloture	N/A
13	Reference	0002430/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002430/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016 Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert N°0001536/AOIO/ART/CIPM/2016 du 09 Mai 2016 pour la fourniture des licences OPEN, des logiciels MICROSOFT à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).
	Date de cloture	N/A
14	Reference	0002431/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002431/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016 Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°0001572/AONO/ART/CIPM/2016 du 10 Mai 2016 pour la maintenance de l'infrastructure réseau et du parc informatique de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).
	Date de cloture	N/A
15	Reference	0002234/ART/CIPM/2016 DU 13 JUILLET 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002234/ART/CIPM/2016 DU 13 JUILLET 2016 Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00018/AONO/ART/CIPM/2016 du 18 Avril 2016 pour la fourniture, l'installation et la mise en service en trois (03) lots indépendants des équipements informatiques à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).
	Date de cloture	N/A

#	Details	
16	Reference	0002432/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002432/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016 Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00018/AONO/ART/CIPM/2016 du 18 Avril 2016 pour la fourniture, l'installation et la mise en service en trois (03) lots indépendants des équipements informatiques à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lot 3.
	Date de cloture	N/A
17	Reference	041/A/PRC/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 21(Bis)/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/DCPM/2016 DU 14 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BARE DANS LA COMMUNE DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Date de cloture	N/A
18	Reference	29/16/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	Opened international invitation to tender in emergency procedure N°29/16/AOIO/SDCC/CIPM for the supply, the setting up and the conformity assessment of four (04) electronics weighbridges at the following SODECOTON ginning factories: Maroua, Tchatabali, Touboro and Mayo-galke
	Date de cloture	N/A
19	Reference	25/AONO/PR/MINMP/DRLT/DDSM/SPM/CDPM/SM/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CAE1ER/CAB/SM/2016 DU 03 AOUT 2016 Ponant additif à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°025/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CIPM/SM/2016 du 04 Juillet 2016 et de l'additif N°01/AD/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/2016 du 27 Juillet 2016 Pour les travaux d'exécution de l'opération ville verte (aménagement des jardins et plantation des arbres). Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral FINANCEMENT : Budget d'investissement Publie (BIP) 2016 MAITRIS D'OUVRAGE : Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{ER}
	Date de cloture	N/A
20	Reference	018/SNI/DG/DOI/OIM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/SNI/DG/DOI/OIM Portant Publication du résultat de la Consultation n° 009/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'immeuble Siège de la SNI de l'immeuble Siège de la SNI
	Date de cloture	N/A

#	Details	
21	Reference	021/SNI/DG/DOI/OIM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/SNI/DG/DOI/OIM Portant Publication du résultat de la Consultation n° 010/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations de climatisation, de plomberie- sanitaires et de protection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI
	Date de cloture	N/A
22	Reference	017/SNI/DG/DOI/OIM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/SNI/DG/DOI/OIM Portant Publication du résultat de la Consultation n° 006/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI de l'Immeuble Siège de la SNI
	Date de cloture	N/A
23	Reference	020/C/FEICOM/DG DU _____ Lire
	Titre/objet	Communiqué N°020/C/FEICOM/DG DU _____ Portant publication des résultats de la Consultation N° 009/C/FEICOM/CIPM/2016 du 06 Juin 2016 pour la fourniture des imprimantes et onduleurs au FEICOM.
	Date de cloture	N/A
24	Reference	019/2016/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/rt du 02 Août 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 019/2016/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/rt du 02 Août 2016 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES DE L'AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/EDC/DEX/CIPM/2016 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REFECTION DES BATIMENTS DE LA CITE DU BARRAGE DE RETENUE DE BAMENDJIN DANS LA REGION DE L'OUEST
	Date de cloture	N/A
25	Reference	018/2016/EDC/DG/DCAH/DEX/SPM Lire
	Titre/objet	Portant publication du résultat de la Consultation N°002/DC/EDC/PHLP/CSPM/2016 pour « la fourniture du matériel nécessaire et la réalisation des travaux d'hygiène : dératisation, désinsectisation, désinfection, traitement anti reptile, à la cité du Maître d'Ouvrage du barrage Lom Pangar et la formation du personnel d'entretien sur les méthodes d'endiguement des vecteurs»
	Date de cloture	N/A

#	Details	
26	Reference	22/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGP/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°22D/PR/MINMAP/SG/DR-LVDDMAP-MGO DU 21 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 09 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A MANENGOUBA DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL ;
	Date de cloture	N/A
27	Reference	019/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 019/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO. portant attribution d'une Lettre Commande LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO Autorité contractante
	Date de cloture	N/A
28	Reference	20/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 020/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO. Partant attribution d'une Lettre - Curnnuinde LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO Autorité contractante
	Date de cloture	N/A
29	Reference	23/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMPA-SMGO/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°23/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 29 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT 1)E L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/OAONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE. REL TIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MBANGA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;
	Date de cloture	N/A

#	Details	
30	Reference	24/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°24/D/PRJMINMAP/SG/DR-LUDDMAP-MGO DU_29 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN ROCEURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 3EME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;
	Date de cloture	N/A
31	Reference	26/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°026/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 01 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 25 AVRIL 2016, EN PROCEDURE. D'URGENCE, LOT N°2, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE MOULINKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL:
	Date de cloture	N/A
32	Reference	27/D/PR/MINMAP/SG/DRLT/DDMAPMGO/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION 027/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 3 AOÛT 2016 RAPPORTANT LA DECISION N°024/D/PR/N11NMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 29 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 3EME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REG ION DU LITTORAL;
	Date de cloture	N/A
33	Reference	021/D/FEICOM/DG DU 03 AOUT 2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°021/D/FEICOM/DG DU 03 AOUT 2016 Portant attribution de la Lettre-Commande relative à la fourniture des imprimantes et onduleurs au FEICOM.
	Date de cloture	N/A
34	Reference	28/PR/MINMAP/SG/DRLT/DDMAPMGO/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 28/D/PR/MINMAP/SG/DRLT/DDMAPMGO/2016 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 3EME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REG ION DU LITTORAL;
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016 du 02/08/2016 **EN PROCEDURE D'URGENCE** POUR RÉHABILITATION AU SOLAIRE DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU SCANWATER À MESSOK DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA) , n/a
Imputation
220150

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance **EN PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte du Maire de la Commune de MESSOK, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour la réhabilitation au solaire du réseau d'adduction d'eau SCANWATER à MESSOK

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

- ? Travaux préparatoires - Etudes ;
- ? L'installation d'un système de pompage (120m ; 12m3/j);
- ? La fourniture et la pose d'un générateur solaire (2100 Wp) ;
- ? La Maison de pompage ;
- ? La fourniture et la pose de la tuyauterie et de la plomberie ;
- ? La construction d'une clôture pour champ solaire.

3. Cout Prévisionnel

- ? Montant prévisionnel : **15 000 000 (Quinze millions)** Francs CFA TTC ;

4. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux hydrauliques, les énergies solaires et installées en territoire camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de MESSOK, Exercice 2016 :

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à **la Recette municipale de MESSOK**.

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette municipale de MESSOK.

10. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le 23/08/2016 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Hauf-Nyong/2016 du 02/08/2016 en Procédure d'Urgence POUR LA RÉHABILITATION AU SOLAIRE DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU SCAN WATER À MESSOK DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de V ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante **(60) jours** à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong à Abong-Mbang le **23/08/2016 à 14 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative essentielle;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Chiffre d'affaires 1 critère
- 2) Connaissance des ST et du BPU 1 critère
- 3) Références 2 critères
- 4) Personnel d'encadrement 3 critères
- 5) Matériels de chantier 2 critères

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura réuni au moins sept (7) critères sur les neuf (09) ci-dessus seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, sera jugée conforme aux dispositions des ST et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : 699 831 639/ 677 179 987 / 676 700 025.

ABONG-MBANG le 2 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

AVIS D'APPEL D'OFFES NATIONAL OUVERT 019/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016 du 02/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NGOYLA DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DEL'EST (Lot Unique)

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA) , n/a
Imputation
220250

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance EN PROCEDURE D'URGENCE pour le compte du Maire de la Commune de NGOYLA, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'achèvement des travaux de construction de l'Auberge Municipale de NGOYLA dans la Commune de NGOYLA.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent uniquement sur la peinture.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **10 000 000 (dix millions) Francs CFA**

4. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **un (01) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et Installées en territoire camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la COMMUNE DE NGOYLA, Exercice 2016.

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de NGOYLA.**

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de NGOYLA.**

10. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, au plus tard le 23/08/2016 à **10 h précises** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/PR/MINMAP/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2016
du 02/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'AUBERGE MUNICIPALE DE NGOYLA DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST
(Lot Unique)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **cent mille (100 000) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Haut-Nyong à Abong-Mbang le **23/08/2016 à 11h précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative essentielle;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1-administrative sera jugée conforme ;

2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante **(60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : 243 283 660 / 243 283 662.

ABONG-MBANG le 2 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

Avis d'appel d'offres national ouvert

N°004/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 16 juin 2016 Pour les travaux de construction des infrastructures en BTC dans différents localités pour la MIPROMALO quatre (04) lots (en procédure d'urgence).

Source de financement

BUDGET AUTONOME (BA) , Contrat plan ETAT/MIPROMALO, exercice budgétaire: 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Contrat Plan ETAT/MIPROMALO, exercice 2016, le Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT pour les travaux de construction des infrastructures en Bloc de Terre Comprimée (BTC) dans différents localités pour la MIPROMALO en **quatre (04)** Lots (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent notamment :
- Les travaux préparatoires
- Les fondations
- Les élévations
- La Charpente - couverture
- L'électricité
- Le plafonnage
- La menuiserie bois et métallique
- La Plomberie sanitaire
- Le revêtement peinture
- La construction latrine
- La clôture
- Le dallage
- La plate forme pour stockage des blocs

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel à l'issue des études préalables est de:

N° de Lot	Coût (F.CFA)
LOT 1	90 000 000 (Quatre-vingt-dix millions)
LOT 2	90 000 000 (Quatre-vingt-dix millions)
LOT 3	90 000 000 (Quatre-vingt-dix millions)
LOT 4	50 000 000 (Cinquante millions)

4. Delai de Livraison

Les délais maximum d'exécution de ces travaux sont:

Cinq (05) mois pour chaque lot.

5. Allotissement

Le marché est divisé en quatre lots comme suit:

N° de Lot	Travaux	Localité
LOT 1	la construction d'un hangar en Bloc de Terre Comprimée (BTC) de production des matériaux de 300 m ² avec clôture, latrine et plateforme extérieur.	MFOU (MAETUR)
LOT 2	la construction d'un hangar en Bloc de Terre Comprimée (BTC) de production des matériaux de 300 m ² avec clôture, latrine et plateforme extérieur.	BAMBILI.
LOT 3	la construction d'un hangar en Bloc de Terre Comprimée (BTC) de production des matériaux de 300 m ² avec clôture, latrine et plateforme extérieur.	GAROUA
LOT 4	la construction d'un Atelier en Bloc de Terre Comprimée (BTC) de production des matériaux de 300 m ² ,	GAROUA

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises Camerounaise ayant les compétences dans le domaine:

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Contrat Plan ETAT/MIPROMALO, exercice budgétaire : 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 94 45 / 243 26 36 71; Fax.: (237) 222 22 37 20 ; dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être acquis auprès du secrétaire des marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 94 45 / 243 26 36 71; Fax.: (237) 222 22 37 20; contre versement d'une somme non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC de **100 000 (Cent mille) F.CFA**

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles **ainsi que la version électronique (CLE USB ou CD) de l'offre financière** devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard **le 31 aout 2016 à 12 heures** et devra porter la mention :

Appel d'offres national ouvert

N°004/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 16juin 2016 Pour les travaux de construction des infrastructures en BTC dans différents localités pour la MIPROMALO en quatre (04) lots

(En procédure d'urgence).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les offres reçues après la date et l'heure limites seront purement et simplement rejetées

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal comme suit :

N° de Lot	Coût (F.CFA)
LOT 1	1 800 000 (Un million huit cent mille)
LOT 2	1 800 000 (Un million huit cent mille)

LOT 3	1 800 000 (Un million huit cent mille)
LOT 4	1 000 000 (Un million)

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. La caution provisoire est valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

12. Recevabilité des Offres

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en c
- Avant toute élimination de candidats présentant les pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO,
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date initiale de r

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires****- Offres administratives**

- Absence d'une pièce administrative requise dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Délais execution
- Non-conformité de modèle de soumission.

- Offres techniques

- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- N'avoir pas réalisé au moins un marché en BTC au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence du personnel qualifiés dans l'exécution des travaux en matériaux locaux (Attestation de formation MIPROMALO
- Absence d'une attestation de visite du site (signé sur l'honneur) ;
- Non-respect d'au moins 80% des critères de qualification.

- Offres financières

- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 07 critères ;
- le matériel de chantier à mobiliser sur 04 critères ;
- les références de l'entreprise sur 01 critère ;
- l'organisation et compréhension du projet sur 03 critères ;
- la capacité financière sur 01 critère ;
- la présentation de l'offre sur 01 critère.

Seuls les soumissionnaires qui auront au moins 80% des critères essentiels seront retenus.

15. Attribution

L'offre la moins disante, la mieux structurée remplissant les dispositions du RPAO sera retenue. Un soumissionnaire ne peut av

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **(quatre-vingt-dix jours) 90 jours** à partir de la date limite fixée po

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la MIPROMALO Nkolbikok -

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

Avis d'appel d'offres national ouvert

N°006/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 11 juillet 2016 Pour la fourniture des véhicules à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux- MIPROMALO EN TROIS LOTS (en procédure d'urgence)

Source de financement

BUDGET AUTONOME (BA) , Contrat plan ETAT/MIPROMALO, exercice budgétaire: 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Contrat Plan ETAT/MIPROMALO de l'exercice 2016, le Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des véhicules à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux/MIPROMALO en trois lots (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture des véhicules à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux/MIPROMALO en trois lots

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est :

Lot 1	Quarante-six millions (50 000 000) F CFA
Lot 2	Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) F CFA
Lot 3	Trente Six Millions (36 000 000) F CFA

4. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par la MIPROMALO est : **Trente (30) jours.**

5. Allotissement

La fourniture des véhicules est en trois (03) lots dont un seul candidat peut être attributaire

Lot 1 :	Deux (02) Pick-ups diesel double cabine 4 x 4
Lot 2	Un (01) Minibus
Lot 3 :	Un (01) Véhicule Wagon diesel 4x4.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires automobiles régulièrement installés au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par **le Contrat Plan ETAT/MIPROMALO**, exercice budgétaire 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél.: 00237 222 22 94 45; Fax. : 00 237 222 22 37 20 ; Dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu consulté et retiré au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45 Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Contre versement d'une somme de **Cent mille (100.000) FCFA**, non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies, ainsi que une copie électronique de l'offre financière marquées comme tels, devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard **le 05/09/2016 à 12 heures** et devra porter la mention:

Appel d'offres national ouvert

N°006/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 11 juillet 2016 Pour la fourniture des véhicules à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux- MIPROMALO EN TROIS LOTS (en procédure d'urgence)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à :

Lot 1	Un million (1000 000) F. CFA
Lot 2	Cinq cent soixante-dix mille (570 000) F.CFA
Lot 3	Sept cent vingt mille (720 000) F.CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres

pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

La caution provisoire est valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en c
- Avant toute élimination de candidats présentant les pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO,
- Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date initiale de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Offres administratives

- Absence d'une pièce administrative requise dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant

- Offres techniques

- Non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- N'avoir pas réalisé au moins un marché similaire au cours des trois (03) dernières années;
- Non respect d'au moins 80% des critères de qualification.

- Offres financières

- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié

2. Critères essentiels

- Capacité financières oui/non;
- Référence du soumissionnaire dans les marchés similaires oui/non ;
- Service après-vente oui/non ;
- Présentation de l'offre oui/non ;
- délai de livraison oui/non ;

Le non respect de 80% des critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'offre la moins disante, la mieux structurée remplissant le pourcentage des critères requis sera retenue. Un candidat peut être

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la MIPROMALO

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

Avis d'appel d'offres national ouvert

N°005/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 16 juin 2016 Pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène pour la MIPROMALO (en procédure d'urgence)

Source de financement

BUDGET AUTONOME (BA) , Contrat plan ETAT/MIPROMALO, exercice budgétaire: 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Contrat Plan ETAT/MIPROMALO, exercice 2016, le Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène pour la MIPROMALO (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : fourniture et installation d'un groupe électrogène pour la MIPROMALO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA.**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par la MIPROMALO pour la fourniture objet du présent Appel d'Offres est de **Quinze (15) jours.**

5. Allotissement

Les prestations seront en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par **le Contrat Plan ETAT/MIPROMALO**, exercice budgétaire 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Département Administratif et Financier de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 237 222 22 94 45/243 26 36 71; Fax. : 237 222 22 37 20 ; dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu, consulté et retiré au Département Administratif et Financier(DAF) de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45 ; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; contre versement d'une somme de **vingt-cinq mille (25 000) F. CFA**, non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06), ainsi que une copie électronique de l'offre financière ; copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard le 05/09/2016 à 12 heures et devra porter la mention :

Appel d'offres national ouvert

N°005/AONO/MIPRO/CIPM/2016 du 16 juin 2016 Pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène pour la MIPROMALO (en procédure d'urgence)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

La caution provisoire est valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simplement de l'offre sans aucun recours.
- Sous peine de rejet les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Avant toute élimination de candidats présentant les pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit donner les informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 05/09/2016 à 13 heures** dans la salle de conférences de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Offres administratives

- Absence d'une pièce administrative requise dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou facture proforma.

- Offres techniques

- Non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques à auteur de 80% ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- N'avoir pas réalisé au moins un marché similaire au cours des trois (03) dernières années ;
- Non respect d'au moins **80%** de Oui dans les critères de qualification.

- Offres financières

- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

- Capacité financières 2C;
- Référence du soumissionnaire dans les marchés similaires 1C;
- Service après-vente 3C;
- Présentation de l'offre 1C;
- délai de livraison 1C;

Le non-respect de 80% des critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'offre la moins distante, remplissant les dispositions du RPAO sera retenue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la MIPROMALO Nkolbikok – Yaoundé. BP : 2396 Yaoundé, Tel : (237) 222-22-94-45 / 243 26 36 71 ; Fax : (237) 222-22-37-20. E mail : contact@mipromalo.cm.

YAOUNDE le 3 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

UPHIE CHINJE MELO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BOUMBA & NGOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
16/AONOPR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/CDPM/2016 du 02/08/2016
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 10KM DE ROUTES COMMUNALES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU**

Source de financement
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , n/a

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Boumba et Ngoko, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Moloundou un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des **travaux d'entretien de 10 km de route communales dans l'arrondissement de Moloundou.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les études, Installation et le repli du matériel ;
- ? Le Débroussaillage;
- ? L'abattage des arbres ;
- ? Repro-compactage ;
- ? Curage et remise en forme des fosses et exécutoires ;
- ? Remblai provenant d'emprunt ;
- ? Curage des buses et dalots.

3. Cout Prévisionnel

Montant= 27 778 000 (Vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit mille) Francs CFA TTC;

4. Delai de Livraison

5- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

1/1A A Page 4 sur 97

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2016.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Boumba et Ngoko à Yokadouma sise au quartier « Administratif », dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la recette municipale de Moloundou.**

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Boumba et Ngoko à Yokadouma sise au quartier « Administratif », dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la recette municipale de Moloundou.**

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la BOUMBA et NGOKO, au plus tard **le 30/08/2016 11heures précises** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
016 /AONO/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/CDP/2016 du 02/08/2016
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 10 KM DE ROUTES COMMUNALES DANS L'ARRONDISSEMENT
DE MOLOUNDOU
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Cinq cent cinquante-six mille (556 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Cinq cent cinquante-six mille (556 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la BOUMBA et NGOKO, sise au quartier « Administratif » **le 30/08/2016 à 12 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Boumba et Ngoko, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires ;**

- 1) offre administrative, technique ou financière Incomplète ou non conforme ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03(trois) mois ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- 1) la capacité financière : Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet : Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pourcent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Moins dsant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Boumba et Ngoko. aux numéros de téléphone'- : 696 27 01 67/677 55 64 43/699 58 59 56.

YOKADOUMA le 5 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MINYEMECK Jacques Benoit

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°026/AGNO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2016 DU 04/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE Pour les travaux construction d'un Centre d'Alphabétisation Fonctionnel à SONGMBENGUE dans la Commune de Massok-songloulou, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

Financement : BIP 2016

Source de financement
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Maire de la Commune de Massok, pour les travaux de construction d'un Centre d'Alphabétisation Fonctionnel à SONGMBENGUE dans l'Arrondissement de MASSOK-SONGLOULOU Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement;
- Fondations;
- Maçonnerie — élévation;
- Menuiserie;
- Charpente — couverture;
- Électricité;
- Peinture;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Douze Millions (12 00 000) Francs CFA**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet des présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n°50 **15 641450 2222**

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 694 85 87 95 / 677 62 07 15 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15.000 (quinze milles)** Francs CFA payable à la **recette municipale de la Commune de MASSOCK**.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Pub4s de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com, au plus tard le **25/08/2016 à 11heures** précises et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 026/AON 0/PR/MINMAP/DRL T/DDSM/SPM/BMI/CDPM/2016 DU 04/08/2016

Pour les travaux de construction d'un Centre d'Alphabétisation Fonctionnel à SONGMBENGUE dans l'Arrondissement de MASSOK-SONGLOULOU, Département de la Sanaga 'Maritime, Région du

Littoral

En procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux cent quarante milles (240 000)** Francs CFA toutes taxes comprises) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/08/2016** à 12 heures précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un sous-pli,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Méthodologie

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.smegmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 694 85 87 95 / 677 62 07 15 dès publication du présent avis.

EDEA le 5 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
025(BIS)/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 du 09 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE NKONGSANIRA III^{ème}
ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA III^{ème} DEPARTENIENT DU MOUNCO, REGION DU LITTORAL.**

Financement : Budget d'investissement Public (BIP)

Source de financement
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Imputation
50 36 468 06 64 1438 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier des routes en terre dans la Commune de Nkongsamba III, Arrondissement de Nkongsamba III, Département du Moungo. Région du Littoral, précédemment objet de l'Appel d'offres National Ouvert n°025/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMgo/CDPM/2016 du 25 juin 2016 déclaré infructueux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- LE DEBROUSSAILLEM ENT :
- L'ABATTAGE D'ARBRES ;
- LES DEBLAIS MIS EN DEPOT :
- LES REM BLAIS PROVENAN T D'EMPRUNT
- LA MISE EN FORME DE LA PLATEFORM E ;
- LA COUCHE DE ROULEMENT :
- LA FOURNITURE ET POSE DE BUSES M ETALLIQUES MAÇONNERIE DE MOELLONS :
- LA CONSTRUCTION PUISARDS POUR BUSES DE DIAMETRE 800 EN MACONNERIE DE MELLONS
- LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX EN BETON :
- LA CONSTRUCTION DES DALETTES EN BETON ARME :
- LA CONSTRUCTION DI S BALISES EN BETON ARME :
- LA SIGNALISATION.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue (les études préalables est de vingt-sept millions sept cent soixantedix-sept mille sept cent (27 777 700) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP). Exercice 2016. sur les lignes d'imputations budgétaire n 50 36 468 06 64 1438 2250 861.

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moundou, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba. B.P: 06 ; Tel : 233 49 41 33/699 70 37 64/677 59 42 92 : e-mail : ddminmap.moundou@gmail.com. dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moundou. Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba. B.P : 06 : Tel : 243 49 41 42/699 70 37 64/677 59 42 92: e-mail : ddmimip.moundou@gmail.com dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Nkongsamba IIIème.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moundou. Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba. Au plus tard **le 30 Août 2016 à 12 HEURES** (heure limite) et

devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 025(BIS)/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 du 09 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE NKONGSANIRA IIIème ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA IIIème DEPARTEMENT DU MOUNDOU, REGION DU LITTORAL.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre (555 554) Francs CFA. valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet. les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 Août 2016 à 13 heures** et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mounjo à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mounjo à Nkongsamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne

14. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés;
3. Erreurs de cacule réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus
4. Omission d'un prix du devis estimatif;
5. Absence d'une pièce de l'offre financière ;
6. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la commande Publique par le Ministère des Marchés Publics.

b) Critères essentiels

1. Situation financière:
2. Expérience :
3. Personnels:
4. Matériels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mounjo. Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba. H.P : 06 ; Tel : 243 40 41 42/699 70 37 64/677 59 42 92 ; e-mail :ddminmap.mounjo@gmail.com

NKONGSAMBA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION N° 04/DC/MINSANTE/CSPM/PNLP/16 DU 25 juillet 2016

RELATIVE A L'ACQUISITION DES FICHES DE TRANSMISSION DES DONNEES DU PALUDISME POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)

Source de financement

BUDGET AUTONOME (BA) , Fonds Mondial pour la partie hors taxes et le MINEPAT pour les taxes.

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à l'acquisition des fiches de transmission des données du paludisme pour le compte du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

2. Consistance des prestations

La consultation porte sur l'acquisition des fiches de transmission des données du paludisme pour le compte du Programme National de Lutte contre le Paludisme. Les prestations de la présente lettre-commande comprennent l'impression et la livraison de 148 320 fiches de transmission des données du paludisme, dont 121420 en français et 26 900 en anglais.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **14 831 844 FCFA Hors Taxes.**

4. Delai de Livraison

Chaque entreprise proposera dans son offre un délai de livraison des fournitures. Dans tous les cas, le délai de livraison ne devra pas excéder trente (30) jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la lettre-commande.

Les fournitures objet de la lettre-commande seront livrées dans les dix Régions, suivant la répartition faite dans la « Description Technique des Prestations » du Dossier de Consultation.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont financées par le Fonds Mondial dans le cadre du Nouveau Mécanisme de Financement, exercice 2016, pour la partie hors taxes et le MINEPAT pour les taxes.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, situé à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél. 222 22 39 17 /fax : 222 22 51 95, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq milles) Francs CFA au Trésor public. Le spécimen des fiches de transmission des données du paludisme, il peut être consulté à la Section Passation des Marchés du PNLP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, situé à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél. 222 22 39 17 /fax : 222 22 51 95, Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) et sept (07) copies, au plus tard le 29 août 2016 à 12 heures 30 minutes, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage, avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N°04/DC/MINSANTE/CSPM/PNLP/16

RELATIVE A L'ACQUISITION DES FICHES DE TRANSMISSION DES DONNEES DU PALUDISME POUR LE
COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu au Ministère de la Santé Publique, porte 212, le 29 août 2016 à 13 heures 30 minutes par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme ou à la Section Passation des Marchés dudit Programme, situé à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél. 222 22 39 17 /fax : 222 22 51 95.

YAOUNDE le 25 Juillet 2016

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'ÉQUITÉ ET DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

Avis a sollicitation de manifestation d'intérêt N°033/ASMI/MINEDUB/MINESEC/PAEQUE/UCP/SPM/08-2016 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'étude diagnostique sur la situation de l'éducation inclusive au Cameroun

Activité N°3, Consultant du PPM mis à jour au 08 juillet 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (**UNDB online**) en date du **23 novembre 2015**.

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), un don administré par la Banque mondiale et géré par le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), à travers le Programme d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education au Cameroun (PAEQUE), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer les services d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'étude diagnostique sur la situation de l'éducation inclusive au Cameroun.

2. Objet

Le Programme d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education au Cameroun (PAEQUE a pour objectif général d'améliorer l'équité et la qualité de la prestation des services de l'enseignement primaire au Cameroun en mettant l'accent sur les zones défavorisées.

Prévu pour être exécuté pendant une durée de quatre (04) années, le projet s'articule autour de deux composantes :

- Composante 1 : Amélioration de l'équité et de la qualité des services d'enseignement primaire.
- Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la prestation de service d'éducation.

3. Consistance des prestations

Les services du consultant consistent à:

- Faire un état des lieux de l'éducation inclusive ;
- faire un diagnostic approfondi de la situation des personnes à besoins spécifiques au sein du système éducatif camerounais (forces, faiblesses, opportunités et menaces) ;
- d'identifier des orientations stratégiques pour l'élaboration de la politique nationale en matière d'éducation inclusive au Cameroun ;

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais, doivent être directement déposées à l'adresse indiquée ci-dessous, par courrier ou par courrier électronique, au plus tard le **21 août 2016** et devront comporter la mention suivante :

« Manifestations d'intérêt, Services de Consultants pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'étude diagnostique sur la situation de l'éducation inclusive au Cameroun »

5. Critères d'évaluation

Le Coordonnateur Général du PAEQUE invite les Consultants (individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. L'unité de coordination du PAEQUE se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les qualifications et expérience requises sont les suivantes :

Le consultant doit :

- Etre titulaire d'un doctorat au moins en sciences de l'éducation, en sciences sociales ou humaines ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en matière de planification de l'éducation, une expérience en matière d'éducation inclusive est un atout ;
- Avoir piloté des projets de recherche relatifs à l'éducation inclusive (scolarisation de la jeune fille, éducation parentale, développement intégral du jeune enfant, scolarisation des groupes marginalisés, scolarisation de l'enfant de la rue, problématiques interculturelles, éducation au développement durable et aux droits humains) ;
- Avoir une bonne connaissance des deux sous-systèmes éducatifs camerounais (anglophone et francophone)
- Avoir réalisé des productions scientifiques dans le domaine de l'éducation inclusive.

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables entre 09 heures et 15 heures.

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

Monsieur le Coordonnateur Général de l'unité de coordination du PAEQUE, Camp-sic Nlongkak Ex IPAR (ancien PASE) Yaoundé, B.P.: 1600 Yaoundé – Cameroun Tél/Fax : 22 20 10 96, E-mail : atchameni@yahoo.fr, avec copie à ekongoloaugustin@yahoo.fr

7. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de janvier 2011, et relatives aux règles de la Banque mondiale en matières de conflit d'intérêt sont applicables.

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite dans les Directives de Consultants.

YAOUNDE le 4 Aout 2016

Le COORDONNATEUR

TCHAMENI Apollinaire

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N° 036/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM DU 04 Août 2016

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/PR/ MINMAP/DRLT/DDSIVI/SPM/BMI/CDPM/2016 DU 07/06/2016, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A SONGMBENGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK-SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, Communique que l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant participé à cet Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission

EDEA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 0002297 ART/CIPM/2016 du 20 JUILLET 2016

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres International Restreint N° 00001300/ART/CIPM/2016 du 19 avril 2016 pour le recrutement d'un cabinet de consultants devant réaliser un audit/diagnostic des activités des fournisseurs de service à valeur ajoutée-mesure de redynamisation du marché

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION

DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par décision N° 0000148 /ART/DG du 20 JUILLET 2016

L'Appel d'Offres International Restreint ci-dessus mentionné est déclaré infructueux. Les structures ayant soumissionné dans le cadre de cette consultation sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 20 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEH MENGUE Jean Louis

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°0002430/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert N°0001536/AOIO/ART/CIPM/2016 du 09 Mai 2016 pour la fourniture des licences OPEN, des logiciels MICROSOFT à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par décision N°0000159/ART/DG du 29 Juillet 2016

L'établissement ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à la consultation ci-dessus mentionnée.

N°	ADJUDICATAIRES	PROPOSITIONS FINANCIERES TTC (F CFA)	DELAIS DE LIVRAISON
01	L'établissement CAMTEC BP: 11 216 Yaoundé Tel : 677 05 29 27	53 316 675	02 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Juillet 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BEH MENGUE Jean Louis

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°0002431/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°0001572/AONO/ART/CIPM/2016 du 10 Mai 2016 pour la maintenance de l'infrastructure réseau et du parc informatique de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par décision N°0000158/ART/DG du 29 Juillet 2016

Les sociétés ci-après ont été déclarées adjudicataires des lettres-commandes relatives à la consultation suscitée.

Lots	ADJUDICATAIRES	PROPOSITIONS FINANCIERES TTC (F CFA)	DELAIS DE LIVRAISON
01	La société INTERFACE BP: 12 423 Yaoundé Tel : 233 42 57 16	22 896 000	12 mois
02	La société RESYTAL BP: 4 124 Yaoundé Tel : 222 20 01 97	27 904 500	12 mois

Lesdits soumissionnaires sont priés de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement des projets de lettres-commandes y relatifs.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Juillet 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BEH MENGUE Jean Louis

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°0002234/ART/CIPM/2016 DU 13 JUILLET 2016

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00018/AONO/ART/CIPM/2016 du 18 Avril 2016 pour la fourniture, l'installation et la mise en service en trois (03) lots indépendants des équipements informatiques à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par décision N°0000140/ART/DG du 13 Juillet 2016

Les structures ci-après a été déclarées adjudicataires des marchés relatifs aux lots 1 et 2 de la consultation ci-dessus mentionnée

Lots	ADJUDICATAIRES	PROPOSITIONS FINANCIERES TTC (F CFA)	DELAIS DE LIVRAISON
01	La société OFFICE SA BP: 2483 Yaoundé Tel : 222 23 09 74	54 228 938	30 jours
02	La société PANESS BP: 5528 Douala Tel : 233 42 58 25	80 371 936	45 jours

Lesdits soumissionnaires sont priés de se présenter dès publication
du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement
des projets de marchés y relatifs.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés
de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles
seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°0002432/ART/CIPM/2016 DU 29 JUILLET 2016

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°00018/AONO/ART/CIPM/2016 du 18 Avril 2016 pour la fourniture, l'installation et la mise en service en trois (03) lots indépendants des équipements informatiques à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lot 3.

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Par décision N°0000160/ART/DG du 29 Juillet 2016

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif au lot 3 de la consultation ci-dessus mentionnée.

Lots	ADJUDICATAIRES	PROPOSITIONS FINANCIERES TTC (F CFA)	DELAIS DE LIVRAISON
01	La société OFFICE SA BP: 2483 Yaoundé Tel : 222 23 09 74	37 700 888	30 jours

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent

communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de

lettre-commande y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer

retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément

à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEH MENGUE Jean Louis

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

21(Bis)/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/DCPM/2016 DU 14 JUILLET 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A
BARE DANS LA COMMUNE DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

Monsieur le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo, Autorité Contractante, porte à la connaissance
des entreprises intéressées par l'Appel d'Offres National Ouvert N° 02.

Le reste sans changement.

NKONGSAMBA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOA Jean Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

Opened international invitation to tender in emergency procedure N°29/16/AOIO/SDCC/CIPM for the supply, the setting up and the conformity assessment of four (04) electronics weighbridges at the following SODECOTON ginning factories: Maroua, Tchatibali, Touboro and Mayo-galke

[Télécharger la piece d'origine](#)

Bids delivery and opening date report

The General Manager of SODECOTON announce that the delivery and the opening date of bids concerning the "opened international invitation to tender in emergency procedure n°29/16/A010/SDCC/CIPM for the supply, the setting up and the conformity assessment of four (04) electronics weighbridges at the following sodecoton ginning factories: MAROUA, TCHATIBALI, TOUBORO AND MAYO-GALKU initially fixed on August 4th 2016, is reported to October 18th 2016 at same hours and place.

YAOUNDE le 29 Juillet 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°001/CAE1ER/CAB/SM/2016 DU 03 AOÛT 2016 Ponant additif à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°025/AONO/PR/M INMAP/DR LT /DDSM /SPM /CIPM /SM /2016 du 04 Juillet 2016 et de l'additif N°01/AD/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/2016 du 27 Juillet 2016 Pour les travaux d'exécution de l'opération ville verte (aménagement des jardins et plantation des arbres). Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

**FINANCEMENT : Budget d'investissement Publie (BIP) 2016
MAITRE D'OUVRAGE : Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{ER}**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}. Autorité Contractante, porte à la connaissance des Entreprises ayant soumissionnés au projet sus-rappelé des rectificatifs ci-après :

I – Point 8 de l'Avis d'Appel d'Offres : Dépôt et recevabilité des offres

AU LIEU DE :

8.1. Sous peine de rejet, les. Offres doivent parvenir au plus tard le 03 Août 2016 à 11 heures précises, heure locale à la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}

LIRE:

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le 10 Août 2016 à 11 heures précises, heure locale à la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}

II - Point 9 de l'Avis d'Appel d'Offres : Ouverture des plis (lieu, date, heure, principe)

AU LIEU DE :

9.1. L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle des réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er} le 03 Août 2016 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{ER}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et devront porter la mention (...)

LIRE :

L'ouverture des offres (plis, sous-plis. LE sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle des réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er} le 10 Août 2016 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}; en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandats et devront porter la mention (...)

EDEA le 3 Aout 2016

Le MAIRE

YETE MBOTE JACQUES

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°018/SNI/DG/DOI/OIM

Portant Publication du résultat de la Consultation
n° 009/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations
électriques de l'Immeuble Siège de la SNI de l'Immeuble Siège de la SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale D'Investissement du Cameroun (SNI)

Décision n°092/SNI/DG/DOI/OIM DU 19/07/201, la lettre?commande relative à la Consultation n° 009/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée à l'Entreprise CFAO TECHNOLOGIES, BP 12 397 Douala, pour un montant TTC de F CFA 19 197 823 (dix-neuf millions cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent vingt-trois) et un délai d'exécution de vingt -quatre (24) mois.

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI pour la signature de la lettre-commande.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au 8^{ème} étage, Porte 802, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°021/SNI/DG/DOI/OIM

Portant Publication du résultat de la Consultation

n° 010/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations de climatisation, de plomberie- sanitaires et de protection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par décision n° 096 /SNI/DG/DOI/OIM DU 20/07/2016 , la lettre?

Commande relative a la Consultation n° 010/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations de climatisation, de plomberie- sanitaires et de protection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée à l'Entreprise PICTET CAMEROUN, BP 858 Douala, pour un montant TTC de F CFA 49 526 493 (quarante-neuf millions cinq cent vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-treize) et un délai d'exécution de vingt quatre (24) mois.

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, ^{Sème} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI pour la signature de la lettre-commande.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au ^{Sème} étage, Porte 802, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 20 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°017/SNI/DG/DOI/OIM

Portant Publication du résultat de la Consultation n° 006/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI de l'Immeuble Siège de la SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par décision n° 091/SNI/DG/DOI/OIMdu 19/07/2016la lettre?

Commande relative à la Consultation n° 006/DC/SNI/CIPM/16 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée à l'Entreprise CFAO TECHNOLOGIES, BP 12 397 Douala, pour un montant TTC de F CFA 28 800 068 (vingt-huit millions huit cent mille soixante-huit) et un délai d'exécution de vingt quatre (24) mois.

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, S^{ème} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI pour la signature de la lettre-commande.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au S^{ème} étage, Porte 802, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

Communiqué N°020/C/FEICOM/DG DU _____

**Portant publication des résultats de la Consultation N° 009/C/FEICOM/CIPM/2016 du 06 Juin 2016 pour la
fourniture des imprimantes et onduleurs au FEICOM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°020 /D/FEICOM/DG du 03 AOUT 2016

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation suscitée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
EPM CONSULTING BP : 6492 YAOUNDE TEL (+237) 696611405/ 696630677	20 097 578	20 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. L'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 019/2016/EDC/DG/DEX/SDEIP/SIGC/rt du 02 Août 2016

PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°005/DC/EDC/DEX/CIPM/2016 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REFECTION DES BATIMENTS DE LA CITE DU
BARRAGE DE RETENUE DE BAMENDJIN DANS LA REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

La date limite de dépôt des offres relatives à l'Avis de consultation susvisé, initialement prévue le 01^{er} Aout 2016 est reportée au 08 Septembre 2016 à la même heure.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13 heures dans la Salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège.

YAOUNDE le 2 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**Portant publication du résultat de la
Consultation N°002/DC/EDC/PHLP/CSPM/2016 pour « la fourniture du
matériel nécessaire et la réalisation des travaux d'hygiène : dératisation,
désinsectisation, désinfection, traitement anti reptile, à la cité du Maître
d'Ouvrage du barrage Lom Pangar et la formation du personnel d'entretien
sur les méthodes d'endiguement des vecteurs»**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le DirecteurGénéral de E.D.C. communique :

Aucun soumissionnaire n'ayant satisfait aux exigences de la demande de cotations
N°002/DC/EDC/PHLP/CSPM/2016 pour «la fourniture du matériel nécessaire et la réalisation des travaux d'hygiène :
dératisation, désinsectisation, désinfection, traitement anti reptile, à la cité du Maître d'Ouvrage du barrage Lom Pangar
et la formation du personnel d'entretien sur les méthodes d'endiguement des vecteurs»,

Ladite demande de cotation est déclarée infructueuse.

Les entreprises sont priées de venir retirer les copies de leurs offres sous huitaine

YAOUNDE le 22 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION

N°22D/PR/MINMAP/SG/DR-LVDDMAP-MGO DU 21 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 09 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A MANENGOUBA DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00 I/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 018/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/ DDMGO/CDPM/2016 du 09 juin 2016, en procédure d'urgence, relatif aux travaux de réhabilitation d'une adduction d'eau potable à Manengouba dans l'Arrondissement du Nlonako, Département du Moungo, Région du Littoral ;

DECIDE :

Article 1° : Les **ETS PETEGOU BP 421 Nkongsamba, Tél 6 97 39 62 94** ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux de réhabilitation d'une adduction d'eau potable à Manengouba dans l'Arrondissement du Nlonako, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de F CFA **29 999 246 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quarante-six)** TTC, et un délai d'exécution de quatre (04) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 21 Juillet 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N° 019/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO.

portant attribution d'une Lettre Commande

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO

Autorité contractante

[Télécharger la piece d'origine](#)

- Vu la constitution de la République du Cameroun;
- Vu la loi n°2007/006/du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de L'Etat ;
- Vu La loi N° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;
- Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu **Le** Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu L'arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N° 00000909/C/M1NFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;
- Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DA.1 du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La décision de désignation N°016/D/MINMAP/SG/DAJ du 05 juillet 2016 constatant la composition de la Sous-Commission d'Analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 016/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMgo/SPM du 09 juin. 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux d'électrification du village Badjoungué dans l'Arrondissement de Manjo, Département du Mounjo, Région du Littoral ;
- Vu Le procès-verbal de la session du 07 juillet 2016 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mounjo ;
- Considérant l'Avis d'Appel d'Offres n° 016/A0NOTPR/MINMAP/DRLT/DDMeo/SPM du 09 juin 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux d'électrification du village Badjoungué dans l'Arrondissement de Manjo, Département du Mounjo. Rion du Littoral.

- DECIDE :-



Article 1": La Société FOTS-ELEC BP 421 Nkongsamba, Tél. : 699 51 40 38 / 233 05 98 54 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

Nature de la Lettre — Commande : Travaux d'électrification du village Badjoungué

dans l'Arrondissement de Manjo.

Montant de la Lettre - Commande : **33 271 724 FCFA TTC.**

Délai d'exécution: **Trois (03) mois**

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

NKONGSAMBA le 14 Juillet 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N° 020/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO.

Partant attribution d'une Lettre - Curnnuinde

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO

Autorité contractante

[Télécharger la piece d'origine](#)

- Vu la constitution de la République du Cameroun;
- Vu la loi n°2007/006/du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de L'Etat ;
- Vu La loi N° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;
- Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu L'arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés des Marchés Publics
- Vu La circulaire N°001/CAB/PM du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N° 00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016;
- Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La décision de désignation N°016/D/MINMAP/SG/DAJ du 05 juillet 2016 constatant la composition de la Sous-Commission d'Analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 017/A0NO/PRfMENMAP/DRLT/DDMgo/SPM du 09 juin 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux d'électrification du village Manengouba dans l'Arrondissement d'Eboné, Département du Moungo, Région du Littoral ;
- Vu Le procès-verbal de la session du 07 Juillet 2016 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo ;
- Considérant l'Avis d'Appel d'Offres n°017/A0NO/PRMINMAP /DRLT/DDIvigoSPNI du 09 juin 2016, en procédure d'urgence. pour les travaux d'électrification du village Manengouba dans l'Arrondissement d'Ebone sement d'Eboné, Département du Moungo Région du Littoral

- DECIDE :-



Article 1": La Société FOTS-ELEC BP 421 Nkongsamba, Tél. : 699 51 40 38 / 233 05 98 54 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

Nature de la Lettre — Commande : Travaux d'électrification du village Manengouba

dans l'Arrondissement d'Eboné.

Montant de la Lettre - Commande : 9 449 998 FCFA TTC.

Délai d'exécution: Trois (03) mois

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

NKONGSAMBA le 14 Juillet 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°23/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 29 JUILLET 2016

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT 1)E L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 23/OAONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE.
REL TIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MBANGA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;**

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu** le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N°0520./CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N° 004.1CAB(PN1 du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N° 00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat. des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO /CDPM/2016 du 20 juin 2016, en procédure d'urgence, relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de Mbanga dans l'Arrondissement de Mbanga, Département du Mounjo. Région du Littoral ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les **ETS KUNDUNA Tél : 6 76 60 35 94** ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de Mbanga dans l'Arrondissement de Mbanga, **Département du Mounjo, Région du Littoral**, pour un montant de F CFA **24 999 242 (vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quarante-deux)** TTC. et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

NKONGSAMBA le 29 Juillet 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°24/D/PRJMINMAP/SG/DR-LUDDMAP-MGO DU_29 JUILLET 2016

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN ROCEURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 3EME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 parlant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de [Etat. des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO /CDPM/2016 du 20 juin 2016, en procédure d'urgence, relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de Nkongsamba 3ème dans l'Arrondissement de Nkongsamba 3ème, Département du Moungo. Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1 : Les ETS VENUS Tél : 697292928 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de Nkongsamba dans l'Arrondissement de Nkongsamba 3, Département du Moungo, Région du Littoral. Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de F CFA 24 999 243 (vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quarante-trois) TTC, et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 29 Juillet 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N°026/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 01 AOÛT 2016

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 25 AVRIL 2016, EN PROCEDURE. D'URGENCE, LOT N°2, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE MOULINKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL:

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 20(34/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 201 1/4 10 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 00000909/C/MINF1 du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu la Circulaire N° 00000909/C/MINF1 du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat. des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu la lettre n°85/16/CC/CNPS du 3 juin 2016 du Chef de Centre de Prévoyance Sociale de Ramenda, en réponse à la lettre n°4541,1PRC/MINMAP/DRLT/DDMgo' du 1' juin 2016 du Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo relative à l'authentification des Attestations pour Soumission des Ets ATTIASON and SONS;

Vu la lettre n°1364/CCICC2/NKS/CNPS du 19 juillet 2016 du Chef de Centre de Prévoyance Sociale de Nkongsamba. en réponse à la lettre n°454/LIPRUMINMAP/DRLTIDDMgof du 14 juillet 2016 du Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo relative à l'authentification des Attestations pour Soumission des Ets ZENAWA;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N' 015/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO UMM 2016 du 25 Avril 2016, en procédure d'urgence, relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique du quartier Shen de Penja et à l'Ecole publique maternelle de Moulinkam à Njombé dans l'Arrondissement de Njornhe-Penja. Département du Moungo, Ré Lion du Littoral; en deux (02) lots;

DECIDE :

Article 1er : Les Ets ZENAWA & Fils Tél. : 675 48 58 57 / 675 53 33 24 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif au lot n°2 de l'Appel d'Offres suscité pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique maternelle de Moulinkam à Njombé dans l'Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo. Région du Littoral. pour un montant de F CFA 17 887 500 (dix-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent) TTC, et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 1 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION 027/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 3 AOÛT 2016

RAPPORTANT LA DECISION N°024/D/PR/N11NMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 29 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/ DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 3EME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de [Finances](#), au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO /CDPM/2016 du 20 juin 2016, en procédure d'urgence, relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de Nkongsamba Sème dans l'Arrondissement de Nkongsamba Département du Moungo, Région du Littoral;

Considérant la lettre du Chef d'Agence AFRILAND FIRST I3ANK de Nkongsamba du 03 Aout 2016,

DECIDE :

Article : **Sont et** demeurent rapportées, les dispositions de la décision N°024/D/PRIMINMAP/ SG/DR-LTIDDMAP-MGO du 29 juillet 2016 portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 du 20 juin 2016, en Procédure d'Urgence, relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de Nkongsamba 3^{ème} dans l'Arrondissement de Nkongsamba P^{remière}, Département du Moungo, Région du Littoral.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 3 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°021/D/FEICOM/DG DU 03 AOUT 2016

Portant attribution de la Lettre-Commande relative à la fourniture des imprimantes et onduleurs au FEICOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics et des entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu le décret n°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret n°2006/182 du 31 mai 2006 ;

Vu le décret n°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA Philippe Camille**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Consultation N°009/C/FEICOM/CIPM/2016 du 06 Juin 2016 pour relative à la fourniture des imprimantes et onduleurs au FEICOM.

D E C I D E :

Article 1er : Les établissements EPM CONSULTING BP : 735 YAOUNDE TEL (+237) 696 61 14 05/ 696 63 06 77, ont été déclarés adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la fourniture des imprimantes et onduleurs au FEICOM objet de la Consultation N°009/C/FEICOM/CIPM/2016 du 06 Juin 2016, d'un montant de **vingt millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-dix-huit (20 097 578) FRANCS CFA TTC** et pour un délai d'exécution de vingt (20) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Article 2 : Le responsable desdits établissements est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

DECISION N° 28/D/PR/MINMAP/SG/DRLT/DDMAPMGO/2016

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 20 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 3EME DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE DEL EGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu des la Circulaire N° 00000909/C/MINF1 du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution

Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO /CDPM/20 16

du 20 juin 2016, en procédure d'urgence, relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de

Nkongsamba Sème dans l'Arrondissement de Nkongsamba 3e", Département du Moungo, Région du Littoral;
Considérant la lettre du Chef d'Agence AFRILAND FIRST BANK de Nkongsamba du 03 Août 2016,

DECIDE :

Article 1er L'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/ DDMGO/CDPM/2016 du 20 juin 2016, en Procédure d'Urgence, relatif aux travaux d'entretien routier dans la Commune de Nkongsamba rne dans l'Arrondissement de Nkongsamba rne Département du Mounjo, Région du Littoral est déclaré infructueux.

Article 2 : Les soumissionnaires ci-après. n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS VENUS Tél : 697292928	- Fausse caution de soumission/Critère éliminatoire : Usage de faux document.
HOME ACCESS ENTERPRISE SARL, BP 7 5855 Douala	- Documents scannés dans l'offre administrative (Attestation de non-faillite, Attestation de non-redevance, Capacité financière) : critère éliminatoire ; - Confusion de site des travaux.
IIALGED TELECONI SARL, BP 1735 Douala, Tél. : 679 88 18 87 / 6 74 87 44 95	- Note Technique Insuffisante : 23 oui sur 36, soit 63,88% de critères positifs. Note inférieure à la note technique minimale fixée à 75% (27 oui sur 36).

NKONGSAMBA le 3 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Ces soumissionnaires sont invités à passer retirer leur soumission sous quinzaine des publication de la présente décision. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

NDOUMBE NKOA Jean Roger

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !